

■ **Finusa Holding SA**, à Auvernier (FOSC du 20.09.2001, p. 7329). Capital-actions réduit de CHF 5'715'000 à CHF 5'220'000, par remboursement aux actionnaires à concurrence de CHF 495'000 et réduction de la valeur nominale de chacune des 6'550 actions nominatives, liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire, de CHF 635 à CHF 580, ainsi que de chacune des 2'450 actions au porteur, de CHF 635 à CHF 580. Capital-actions: CHF 5'220'000, entièrement libéré, divisé en 6'550 actions nominatives, liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire et 2'450 actions, au porteur, toutes de CHF 580. Statuts modifiés le 24.06.2002. L'accomplissement des formalités légales a été constaté par acte authentique final du 17 septembre 2002.

Journal no 2665 du 19.09.2002  
(00656452 / CH-645.1.000.506-4)